

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 janvier 2017**

OBJET

**13 – CONTRAT DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES – DEMANDE
DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

N° 2017-01-13

NOMENCLATURE : 7/5/1

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le treize janvier 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 23

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS

Pouvoirs : 5

Mickaël MENDES donne pouvoir à Catherine HENRY
Elisa DRION donne pouvoir à Catherine CADOU
Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Magali LEMASSON
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Absents : 1

Gwénola LEBRETON

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....23
ayant un pouvoir...5
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Par courrier du 26 décembre 2016 le conseil départemental nous informe de la délibération de l'assemblée départementale relative aux nouvelles modalités de soutien que le département propose aux communes et intercommunalités.

Le soutien aux territoires pour 2017-2021 concerne notamment la thématique : *Education pour répondre à la dynamique démographique*, à laquelle Treillières est éligible (commune de moins de 12000 habitants dont le potentiel financier est inférieur à 1200€ par habitant DGF).

Considérant la séance du premier comité d'engagement programmé par le Conseil départemental en avril 2017,

Considérant la présentation faite en commission Aménagement du 11 janvier 2017,

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20170123-2017-01-23-DE13-
DE
Date de télétransmission : 25/01/2017
Date de réception préfecture : 25/01/2017

Est exposé ce qui suit :

Afin d'adapter les capacités de ses équipements scolaires aux besoins de la population, la commune de Treillières a décidé d'engager une opération de restructuration de l'ensemble de ses équipements scolaires. Cette opération est proposée au titre du contrat de soutien aux territoires, elle porte sur les projets ci-dessous :

- Réalisation d'une nouvelle école maternelle – Montant travaux HT phase APD : 2 894 611 €
- Extension de l'école Alexandre VINCENT – Montant HT phase APS : 1 270 000 €
- Extension de l'école Joseph-FRAUD – Montant travaux HT phase APD : 278 800 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 28 Voix pour, décide :

- **D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil départemental de Loire-Atlantique au titre du soutien aux territoires 2017-2021, pour réaliser l'opération de renouvellement des équipements scolaires publics ;**
- **DE DONNER délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à ces opérations.**

Pour extrait conforme,

Le 23 janvier 2017,

**Le Maire,
Alain ROYER**

